

UNE JOURNÉE DANS VOTRE QUARTIER



Bruno Gallier
Maire de Brunoy
Vice-président de
la Communauté
d'agglomération
Val d'Yerres
Val de Seine



Claudine Rossignol
Adjointe au maire
chargée des quartiers
des Hautes-Mardelles
et des Deux Vallées,
du comité des fêtes et
des animations de quartier

En cette fin d'année 2017, c'est avec les habitants du quartier des Deux Vallées que le Maire, Bruno GALLIER, et les élus ont échangé durant toute la matinée du samedi 2 décembre. De nombreux riverains étaient présents tout au long de cette froide matinée et ont pu évoquer des problématiques diverses et variées touchant le quartier.

✓ AVAP, PLU et Urbanisme

Le 8 novembre 2017, le Conseil municipal a arrêté l'AVAP (Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoniale). Ce dispositif qui s'inscrira à terme dans la révision du Plan local d'Urbanisme, permettra de protéger un ensemble de rues, de demeures représentant un intérêt architectural pour le patrimoine et des arbres remarquables.

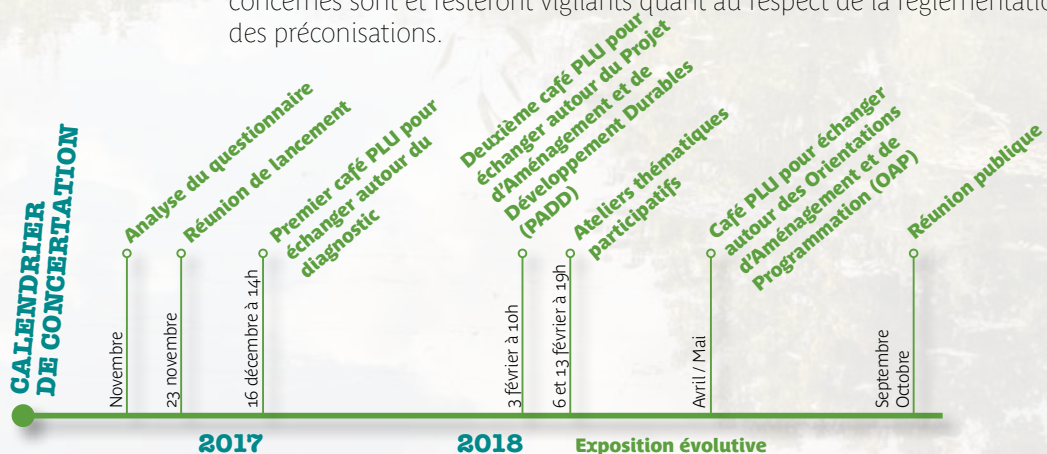
La première réunion publique relative à la révision du PLU a été organisée le 23 novembre dernier. Elle a été l'occasion pour les Brunoyens présents d'échanger avec le Maire et les informer du calendrier prévisionnel et des enjeux de cette révision.

Dans un cadre plus général, le Maire a tenu à rappeler que lors de l'obtention d'un permis de construire, il appartenait aux propriétaires de faire les aménagements nécessaires quant à l'accès à leur propriété et à la remise en état des trottoirs en cas de dommage constaté. Les différents services concernés sont et resteront vigilants quant au respect de la réglementation et des préconisations.

AVAP, PLU et Urbanisme : des questions ?

Appelez le 01 69 39 89 42,
les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30
à 17h45. Mercredis et samedis
de 8h30 à 11h45.

Ou urbanisme@mairie-brunoy.fr



Mairie de Brunoy

Place de la mairie - BP 83
91805 Brunoy cedex

Renseignements : 01 69 39 89 14

✓ Pédibus

Expérimenté sur le quartier sud depuis l'année dernière, des échanges avec les parents d'élèves sont actuellement en cours afin d'étendre ce dispositif sur les écoles du quartier Deux Vallées. Ce dispositif, qui permet à des enfants de rejoindre leur école à pied, sur un cheminement identifié et sécurisé, vise à limiter le nombre de véhicules présents aux abords des écoles le matin et le soir.

✓ Transports publics et stationnement

Des échanges sont en cours avec Île-de-France Mobilités (ex-STIF) afin de permettre un élargissement des horaires de passage le matin et le soir ainsi qu'en journée sur la ligne M.

En outre, la ligne C, actuellement composée des branches C1, C2 et C3 va être redéfinie et simplifiée pour permettre une meilleure rotation des véhicules et éviter son blocage en cas de panne sur le parcours.

Des problématiques de stationnement sont régulièrement signalées, notamment liées à l'alternance par quinzaine. Il est rappelé que la tolérance entre chaque rotation ne saurait excéder 24h. Passé ce délai les véhicules seront systématiquement verbalisés et, en cas de gêne à la circulation, mis en fourrière.

Il convient, dès lors que cela est possible et pour un usage partagé de la chaussée, que les véhicules pouvant l'être soit rentrés dans les allées ou dans les garages.



Cœur de ville,
cœur de vie,
cœur qui bat...

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 13 janvier 2018

17h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres
(4, rue Philisbourg)

2018.

Mairie de Brunoy
Place de la mairie - BP 83
91805 Brunoy cedex

Renseignements :
01 69 39 89 14

**Le stationnement
en centre-ville
change !**

**Pour plus
d'information :
www.brunoy.fr
ou demandez
notre plaquette
Stationner facile
à Brunoy**



Retrouvez l'actualité municipale
dans le mensuel Un Mois en Ville
et sur le site www.brunoy.fr